

Copie
D'après l'original
trouvé en Lumbear

Samedi 12 mai,
1851.

*D'après renseignements de l'abbé de Chambord, cette pièce
aurait été remise au J. de Chambord par le
délégué de Nimèze, le 12 mai 1851.*

P.C

Sire

Voilà souvenir heureux de déposer à
vos pieds l'hommage de la population
ouvrière de Nimèze, si les délégués à
Wiesbaden n'ont pas eu le bonheur de
vous dire les pensées de ces fidèles et
ferme légitimistes, nous aurons l'honneur
de vous répéter ce qu'ils auraient dit
avec autant d'émotion que de respect.

Notre impatience d'abord, de voir le
triomphe d'une noble et sainte cause,
dont vous êtes la glorieuse personnification

Nos défiances et notre antipathie pour
les hommes de 1830, en qui se personnifient
les doctrines révolutionnaires, c'est à dire
l'absence de toute foi politique et religieuse.

Nos regrets d'une politique consciencieuse
sans doute, mais trop timide peut être,
d'avoir de la tenue ou l'énergie et le courage
sont si nécessaires à l'accomplissement
du bien.



Notre confiance entière dans la victoire,
le jour ou il faudra en finir avec la usurpation,

le peuple de Gênes alors est décidé à
planter le drapeau de vos ayeux, laissant
à Dieu le soin de faire le reste.

Sire, soyez en sus, si jamais le Roi
Henry V, à l'exemple de son illustre aïeul
Henry IV, voudrait reconquérir son Royaume,
il peut compter sur votre dévouement
tout lui appartient, votre bien, votre vie.

Voire savaus que vous voulez être le père
du peuple, votre admirable lettre à
M^{rs} Berryer, nous a comblé de joie, non
pour nous qui connaissons votre cœur,
mais le honneur aux ~~instincts~~ instincts
résolumentaires qui s'efforcent de représenter
votre majesté comme l'ennemi des progrès
et de la liberté publiques, ennemi de cette
classe laborieuse, vous qui avez reçu du ciel
une si haute intelligence et un si noble cœur;
croyez nous fermement que vous
regretterez comme nous cette loi du 31 mai, qui
en nous privant de nos droits politiques
ne nous a laissé d'autre alternative que
de faire de vous stérile ou de prendre le
mors que le jour ou éclatera l'insurrection
dont cette loi porte le germe dans son sein.

permettez vous en attendant de prendre
une glorieuse part dans le rétablissement
de la monarchie héréditaire, de vous
offrir un symbole de votre étendard
fleur-de-lis, que vous serez fier de
voir porter en combattant à votre tête
ou à votre entrée dans votre capitale,
reconnu par le benoît et le vœu de la
Nation.



3

Je soussigné, *[illegible]*,
me suis vu par *[illegible]*
de la *[illegible]*,
offrir un *[illegible]* de *[illegible]*
fran-*[illegible]*, par *[illegible]* *[illegible]*
voir par *[illegible]* *[illegible]* de *[illegible]*
ce *[illegible]* *[illegible]* *[illegible]*
soussigné *[illegible]* *[illegible]*



[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]